Rapport d'activités du mandat de conseiller(ère) communal(e)

Ville de Mons

CDLD, art. L6431-1

Organisme (asbl communale, Régie autonome, Intercommunale, société de logement)

Régie Communale autonome « Mons Capitale » de la Ville de Mons

Nom du Conseiller communal

Maxime Pourtois

Année d'exercice concerné

2019

1. Descriptif des activités de la structure (objet social, missions, projets)[1]

La Régie Communale Autonome « Mons Capitale » a pour objet social :
L'acquisition, la construction, la transformation, la rénovation ou la location de bâtiments ;
L'exploitation d'infrastructures ;
L'organisation d'évènements à caractère public ;
La gestion du patrimoine immobilier ;
La fourniture de biens et de prestations de service.

La RCA gère, aujourd'hui, des dossiers importants, en collaboration avec la Ville de Mons, dont le Conseil communal est son Assemblée Générale. On citera, ainsi, la gestion en partenariat avec la société LAGO de la Piscine du Grand-Large, la gestion et reconversion des infrastructures du Stade Tondreau, la gestion du Crématorium avec la S.A Hainaut Crémation, ainsi que le partenariat, par exemple, avec le club de basket BMH en vue de la gestion de leur infrastructure. A côté de ces enjeux, la RCA est également en relation avec ses structures filiales, parmi lesquelles, le Lotto Mons Expo, ou encore le MICX (palais des congrès).

2. Calendrier de l'année (nombre de réunions, présences effectives, réunions spécifiques,…)

Le C.A de la RCA s'est réuni à 6 reprises en 2019. J'étais présent a chacune de ces réunions : 07/02, 04/04, 09/05, 04/07, 19/08, 28/10

[1] Mentionner l'AG approuvant le rapport annuel

3. Développement/mise à jour des compétences du représentant[2]

4. Divers, commentaires, observations

---

5. Présentation du rapport en commission

Le présent rapport a été présenté et a pu faire l'objet de débats en Commission …… en date du ……./……./…….

Il est entendu qu'une fois présenté en commission, le présent rapport sera adressé au Collège, qui le soumettra au Conseil communal pour prise d'acte.

[2] Ceci peut être fonction de propositions de l'organisme ou de ce qui a été mis en œuvre sur base d'initiatives personnelles